

DÉPARTEMENT DE
L'ARIÈGE

COMMUNE DE
SOUEIX-ROGALLE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AR_2017_041

dossier n°DP 009 299 17 00006

date de dépôt : 22 novembre 2017

demandeur : Madame PETIT-ROUX Monique

pour : Réfection toiture

adresse terrain : Route d'Oust - Coumelège, à
Soueix-Rogalle (09140)

LA MAIRE DE LA COMMUNE DE SOUEIX-ROGALLE

Vu la déclaration préalable présentée le 22 novembre 2017 par Madame PETIT-ROUX Monique demeurant Route d'Oust à Soueix-Rogalle (09140) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour la réfection de la toiture ;
- sur un terrain situé Route d'Oust - Coumelège à Soueix-Rogalle (09140), parcelle cadastrée 299-A-1956 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

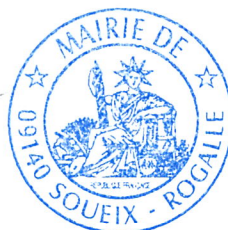
Vu le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 15 décembre 2010, modifié le 23 novembre 2011 et notamment la zone N ;

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (P.P.R.N.) approuvé le 23 septembre 2011 et notamment la zone rouge n° 29 ;

ARRÊTE

Article unique : Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Soueix-Rogalle, le 01 décembre 2017,
la Maire,
Christiane BONTÉ



Observation : la commune de Soueix-Rogalle étant classée en zone 3 de sismicité, en application des décrets 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010 complétés par l'arrêté du 22 octobre 2010, toute construction envisagée sur le terrain devra satisfaire à la réglementation en vigueur.